



DOSSIER DU MOIS

Recherche de médecin, l'affaire de tous

Chères Culoziennes, chers Culoziens,

Permettez-moi de vous présenter à toutes et tous, mes meilleurs vœux pour l'année 2015, des vœux de santé, de bonheur, de travail mais aussi des vœux de courage pour ceux qui traversent des périodes difficiles.

2015 sera une année de gestion des dépenses communales. En effet, à l'heure où les efforts demandés aux ménages sont toujours plus importants avec des impôts qui ne cessent d'augmenter tant au niveau national, régional que départemental, nous redoublerons d'effort pour préserver une fiscalité stable à Culoz.

Je suis sûr que les difficultés engendrées par la période économique morose n'entacheront pas le dynamisme de notre citée et l'émergence d'initiatives locales.

Le Maire Franck ANDRE-MASSE

MEILLEURS
VOEUX
2015





Cette année, le recensement se déroule dans votre commune ! Il a lieu du **15 JANVIER AU 14 FÉVRIER 2015**. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr. Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser !

Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe!

Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel. Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr





RESTOS DU COEUR PAS DE DISTRIBUTION A CULOZ CET HIVER

La Municipalité de CULOZ a rencontré à trois reprises les représentants des antennes régionale et locale des RESTOS DU CŒUR entre juin et septembre. Le sujet majeur était les locaux pour le stockage et la distribution des aliments.

Une première proposition des élus consistait à mettre à la disposition de l'Association, trois pièces, entièrement rénovées, dans la salle des Fêtes pour les usages suivants : distribution, stockage des produits non périssables, stockage des produits frais.

La seconde, formulée en septembre suite à l'annulation d'un projet initié il y a un an, consistait à réutiliser les locaux de l'hiver dernier.

Nous fûmes étonnés d'apprendre que ces deux propositions n'ont pas été retenues par l'Antenne Départementale ; ce qui n'a pas manqué de perturber les bénévoles locaux. Donc, les personnes concernées de notre commune et des communes proches sont invitées à se rendre à BELLEY chaque semaine.

La Municipalité n'a pas à commenter cette décision ; tout au plus peut-elle la regretter. Cependant, elle reste à la disposition de cette association, qui a fait plus que montrer son utilité depuis des décennies, et remercie tous les bénévoles qui œuvrent sans compter.



Médecin à Culoz, vivre et travailler dans un cadre privilégié



CULOZ: RECHERCHE DE MÉDECIN

La recherche d'un médecin est l'affaire de tous.

S'installer médecin généraliste à Culoz, c'est faire le choix d'un cadre de vie exceptionnel, d'une petite ville dynamique et calme, dans laquelle la nature, le sport et la convivialité sont au coeur de la vie quotidienne.

De plus, le projet de maison de santé, déjà bien avancé, regroupera en un seul pôle des professionnels médicaux et paramédicaux.

Rejoindre cette nouvelle maison de santé de Culoz permettra au nouveau médecin de s'épanouir dans un cadre de vie agréable, de bénéficier d'aides favorables à l'installation, de rejoindre une équipe et de bénéficier de nombreux autres avantages, tels qu'un cabinet médical aménagé et 6 mois de loyer offerts.

Un flyer est disponible en mairie et également téléchargeable via le site internet : http://www.culoz.fr/services/sante.htm

Population de Culoz, nous avons besoin de vous!

La municipalité se mobilise mais nous avons besoin de votre soutien, de votre réseau de connaissances. Le bouche à oreille est la meilleure solution pour diffuser l'information le plus largement possible. N'hésitez pas à en parler autour de vous.

AIN DOMICILE SERVICES Service d'Aides et d'accompagnement à domicile

Fondée il y a 25 ans par des infirmières libérales, qui dans leur travail analysaient les difficultés du quotidien que rencontraient les personnes âgées ou les familles pour rester à leur domicile, l'association Ain Domicile Services a depuis pris une véritable envergure en employant 130 personnes et en proposant ses services sur tout le département.

Le siège social se situe à Péronnas, mais l'association a également un bureau de proximité à Belley. Il est aussi possible de rencontrer Madame Marjollet, notre assistante technique lors de ses permanences le 1er mardi du mois de 10h à 12h à Culoz (immeuble le Jugeant), le 2ème mardi du mois à Artemare (salle à côté de la bibliothèque), le 3ème mardi du mois à Champagne en Valromey (Maison de pays).

L'association propose des services d'aide et d'accompagnement à domicile en direction des personnes âgées, des personnes dépendantes, des retraités mais également des actifs. Ces services concernent des domaines variés comme :

- l'aide à l'entretien courant du logement et du linge,
- la garde d'enfant,
- le transport accompagné,
- les courses pour ou avec la personne aidée,
- l'aide à l'hygiène corporelle et vestimentaire,
- l'aide à l'alimentation...

Un soutien qui peut même s'exercer la nuit et les week-ends. Nous proposons une aide à des personnes dépendantes afin de leur permettre de rester le plus longtemps dans leur espace habituel de vie et nos interventions peuvent aussi se conjuguer avec le travail des infirmiers ou des aides soignants qui prodiguent des soins.

Ain Domicile Services est agréée et tarifée par le Conseil Général de l'Ain.

Pour joindre vos correspondantes locales, Nathalie Buczek ou Valentine Marjollet

Par courrier: 47 Route des Ecassaz 01300 BELLEY

Par téléphone : 04 79 81 58 85 06 74 22 94 23

Par mail: ads01-vm@orange.fr ads01-nb@orange.fr

INFO REPAS DES AINÉS

Le traditionnel repas des ainés aura lieu le DIMANCHE 18 JANVIER à la salle des fêtes.

Toutes les personnes de 70 ans et plus, sont cordialement invitées. Si vous avez plus de 70 ans et que, par erreur, vous n'avez pas reçu d'invitation, n'hésitez pas à vous manifester en mairie. Nous vous remettrons votre invitation.



ENQUETE RÉGIONALE SUR LES DÉPLACEMENTS Rhône Alpes (R)



Du 04 Novembre 2014 à fin Avril 2015

Mieux connaître vos pratiques et vos besoins afin d'organiser les déplacements de demain.

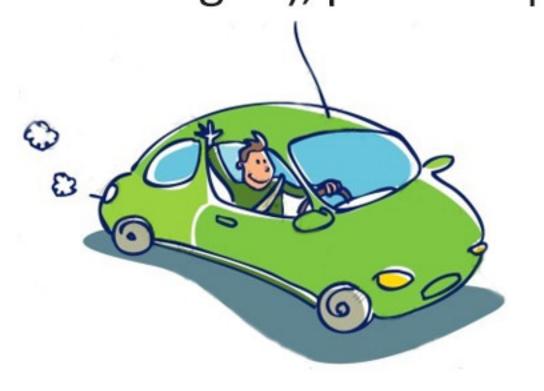
Chaque jour, nous nous déplaçons pour de multiples raisons (travail, loisirs, école, achats...), en voiture, en transports en commun, à pieds, à vélo... Il est essentiel de connaître les pratiques de déplacements des rhônalpins pour adapter au mieux les services de transports régionaux sur le territoire, et favoriser les pratiques d'éco mobilités. Dans cette optique, une enquête sur les déplacements pilotée par la Région Rhône-Alpes est en cours de réalisation sur l'ensemble du territoire.

QUI?

L'étude est réalisée auprès d'un échantillon représentatif des habitants de la région, soit 12300 personnes, dont les scolaires âgés de 11 ans et plus. L'enquête concerne la totalité des 8 départements Rhône-Alpes : le Rhône, l'Ain, l'Isère, la Loire, la Savoie, la Haute-Savoie, la Drôme et l'Ardèche.

COMMENT?

- Les ménages tirés au sort seront préalablement informés par courrier.
- Les enquêtes seront réalisées par téléphone.
- Les enquêteurs poseront des questions générales (âge, type de logement, composition du ménage...), puis des questions sur les déplacements.









ÉVÈNEMENTS A VENIR: **JANVIER 2015**

CÉRÉMONIE DES VOEUX

JAN. Salle des Fêtes

CONCOURS DE BELOTE - Comité des Fêtes JAN. Salle des Fêtes

LOTO - Sou des Ecoles Salle des Fêtes

REPAS DES AINÉS Salle des Fêtes



Toutes les infos sur le site:

www.culoz.fr

04 79 87 00 29

mairie.culoz.sa@wanadoo.fr

